



Voiron, le 21/11/2023

## OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Voiron

**Recrute en interne/externe  
Pour le Centre Technique Municipal  
Un Agent d'entretien des espaces verts (H/F)  
Poste Permanent à temps complet (36H40/hebdo)  
Cadre d'emploi des agents techniques / Filière technique**

### **Missions :**

Vous effectuez les opérations d'entretien des espaces paysagers de la commune et le suivi de la production florale tout en préservant l'environnement et en respectant de la biodiversité :

- Jardinières et massifs fleuris :
  - Arrachage massifs
  - Préparation terrain
  - Lavage jardinières
  - Plantations
  - Entretien et arrosage
  - Participer à la création des massifs
  
- Espaces paysagers :
  - Désherbage
  - Nettoyage (propreté)
  - Petite taille / Tonte
  - Ramassage des feuilles
  - Elagage et broyage
  - Déneigement manuel ou mécanisé
  - Entretien du mobilier urbain
  - Astreinte déneigement mécanique (quad) ou manuel
  
- Horticulture :
  - Travail en serre / Décoration événementielles
  - Suivi de cultures (rempotage, arrosage...)

### **Responsabilités :**

- Embellissement du cadre de vie
- Qualité des espaces verts
- Sécurité des usagers

### **Compétences, aptitudes et qualités requises :**

Formation niveau CAP ou BEP aménagement paysager ou horticole  
Expérience professionnelle : Souhaitée dans le même domaine  
Permis VL obligatoire  
Permis PL souhaité  
Habilitation B1 souhaitée  
Caces 1 souhaité  
Permis remorque EB ou B96 souhaité  
Connaissance des procédures courantes de travaux sur la voie publique

### **Compétences techniques (savoir faire):**

- Entretien des espaces verts
- Création et maintenance arrosage intégré
- Production florale annuelle et bisannuelle

**Qualités requises(savoir être):**

Disponibilité, mobilité

- Créativité
- Bon relationnel
- Etre apte physiquement
- Méthodique, minutieux
- Autonome, organisé

**Caractéristiques et contraintes du poste**

- Poste permanent à pourvoir dès que possible
- Rémunération statutaire catégorie C de la Fonction publique Territoriale, Régime indemnitaire, Allocation vacances, Complément indemnitaire annuel.
- Autres : carte déjeuner, prévoyance, participation mutuelle labellisée, association du personnel.
- Horaires adaptées selon les exigences (été, hiver)
- Possibilité astreinte déneigement
- Travail à l'extérieur soumis aux conditions météorologiques
- Travail mécanisé
- travail isolé et en équipe
- travail sur la voie publique
- Déplacements sur différents sites de la Ville

~~~~~  
Postuler en ligne sur [WWW.VILLE-VOIRON.FR](http://WWW.VILLE-VOIRON.FR)

**AVANT le 12/12/2023**